

DEPARTEMENT DU GARD

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE**

Séance du 24 Novembre 2023  
Délibération n°DEL-2023-81

Nombres de membres :

Afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 20/11/2023

Date d'affichage : 20/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 24 Novembre à 18h15 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

**Présents :** Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame Marie-Diane ALLEMAND, Madame POREAU Sylvie, Monsieur GIRARD Jack, Madame GISSINGER Sylviane, Madame Amandine MARILLER, Monsieur Didier AZNAR

**Procurations :** Monsieur LEVANTERI Vincent à Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur JUSSEAUME Jérôme à Madame GISSINGER Sylviane

**Absents excusés :** Madame ORNIA Katrine, Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur ALLAIN Franck, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame Monique MORGAT-BEULIN

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur AZNAR Didier est nommé secrétaire de séance.

**Objet de la délibération :**  
**Attribution d'une Subvention au Club Le Bienvenu**

La séance continuant, Madame POREAU Sylvie, propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention au Club le Bienvenu de 135€ pour l'organisation du petit déjeuner lors de la manifestation du salon des santonniers les 7 et 8 octobre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-**DÉCIDE** d'attribuer la subvention susmentionnée

-**PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du budget communal

Et ont signé les membres présents,  
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

**Le Maire,**  
**Gérald MISSOUR**

